



# La réforme des rythmes sur Antony

Malgré les bonnes intentions initiales de la Mairie concernant la réforme des rythmes scolaires, le projet proposé est fort décevant :

- pas de respect du pic de vigilance pour les apprentissages scolaires,
- temps "récréatifs" à la place des TAP (Temps Activités Péri-scolaires),
- pas de garantie sur le recrutement d'animateurs spécialisés pour la surveillance de nos enfants,
- pas de nouvelles activités péri-scolaires pourtant véritable progrès de la réforme.

D'autre part, nous constatons dans le projet actuel :

- une charge financière plus importante pour les activités hors temps scolaire,
- pas de comité de pilotage permettant une réflexion commune plus aboutie. Il avait pourtant été promis à plusieurs reprises par la mairie.

Et pourtant, d'autres projets de meilleure qualité avaient été proposés en début d'année scolaire. Ils comportaient des TAP, suivaient mieux les rythmes biologiques des enfants et/ou permettaient de proposer de meilleurs contrats de travail pour des animateurs plus intéressés et mieux formés.

Devant ce projet « à minima » et de nombreuses questions sans réponse, les représentants de parents d'élèves demandent à la municipalité de se prononcer immédiatement, sur les points suivants :

- L'adaptation de la tarification des temps péri-scolaires (après 16h30, avant 9h) afin que la **nouvelle organisation ne coûte pas d'avantage aux familles** pour un même emploi du temps familial.
- La **construction d'un PEDT** (projet éducatif territorial), garant des engagements de la mairie, comme promis par la mairie.
- La possibilité de **choisir les mercredis lors de l'inscription à la restauration du mercredi midi et du centre de loisirs du mercredi après-midi.**
- La mise en place avant juillet 2014, d'un **comité de pilotage et de suivi** de la réforme regroupant l'ensemble des acteurs.

Les parents d'élèves FCPE d'Antony